

FICHE DESCRIPTIVE DE POSTE

REF. EMPLOI : 044-2020/AC

Poste	Catégorie C ou B				
	Remplacement	X	Modification de poste		Création de poste

Nous recherchons pour : L'AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES – Agence Comptable
78 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
94700 MAISONS-ALFORT

METRO ligne 8 : Station Maisons-Alfort Stade ou école vétérinaire
RER D : Station Maisons-Alfort/Alfort Ville (Gare de Lyon à 6 mn)

**Un(e) Gestionnaire exécution des dépenses et recouvrement des recettes
au sein de l'Agence comptable**
**(POSTE OUVERT AUX FONCTIONNAIRES DE CATEGORIE C OU B
OU AUX CONTRACTUELS DE NIVEAU EQUIVALENT EN CDD DE 3 ANS¹)**

CONTEXTE

Créée par la loi de réglementation des télécommunications (n°96-659 du 26 juillet 1996), l'Agence nationale des fréquences (ANFR) a pour mission d'assurer la planification, la gestion et le contrôle de l'utilisation, y compris privative, du domaine public des fréquences radioélectriques (article L43 du code des postes et des communications électroniques - CPCE). Les articles R20-44-10 et suivants du CPCE en fixent plus précisément les missions et régissent son fonctionnement. Elle est organisée en six directions et est présente sur 15 sites, en métropole et dans les départements et collectivités d'outre-mer. Des informations complémentaires sont disponibles sur www.anfr.fr.

CONTENU DE L'EMPLOI

Description du service. L'Agence Comptable de l'Agence Nationale des Fréquences comprend 4 agents, dont l'agent comptable et son adjoint. Ses missions sont les suivantes :

- Visa des dépenses de fonctionnement, d'investissement et de la paie,
- Prise en charge et recouvrement des recettes,
- Tenue de la comptabilité et reddition du compte financier,
- Suivi de la trésorerie.

Missions de l'emploi à pourvoir L'agent recruté intervient principalement sur les fonctions de gestion courante, sous la responsabilité de l'agent comptable et de son adjoint.

Ses principales tâches font l'objet d'une rotation entre les agents qui permet d'assurer une totale polyvalence.

Il/elle sera ainsi chargé(e) du visa des dépenses (dont visa de la paie et visa de marchés), du recouvrement des recettes ainsi que du suivi des opérations de trésorerie passées sur le relevé bancaire. Il/elle interviendra également sur la mise en œuvre du contrôle interne ainsi que sur la préparation du compte financier sur pièces.

¹ Recrutement fondé sur la base des articles 4 et 6bis de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984

PROFIL DU CANDIDAT/DE LA CANDIDATE

- Agent fonctionnaire de catégorie C ou B ou agent contractuel de niveau équivalent (brevet des collèges ou baccalauréat) ;
- Bonne maîtrise de la comptabilité ;
- Expérience similaire souhaitée ;
- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Bonnes qualités relationnelles ;
- Connaissance du cadre juridique et financier des établissements publics ;
- Rigueur, méthode, sens de l'organisation et culture du service public.

Si vous êtes intéressé(e), merci de faire parvenir votre CV et votre lettre de motivation exclusivement à l'adresse suivante : rh-candidatures@anfr.fr

Seuls les dossiers de candidature complets et transmis à l'adresse indiquée ci-dessus seront examinés.

La procédure appliquée à l'ANFR est consultable sur le site : <https://www.anfr.fr/l-anfr/recrutement>

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Mme BACCINI

AGENT COMPTABLE

☎ : 01 45 18 72 90

Mme BEAUMONT

CHEFFE DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

☎ : 01 45 18 72 06

DATE DE DISPONIBILITE DU POSTE : 01/01/2021

DATE DE DIFFUSION DE L'EMPLOI 05/10/2020

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES : 05/11/2020